

ÉDITO

Christian HUBERT

Directeur
UFF Sport Conseil

Bonjour à toutes et tous.

Paul YOUNÈS, (Directeur Général Délégué de l'UFF) a écrit *Coach Patrimonial*, un livre parlant simplement de la Gestion de patrimoine et du métier de Conseiller en Gestion de patrimoine. Être Coach Patrimonial ressemble quand même beaucoup à ce qu'était, pour les plus « jeunes », le médecin de famille. Le parallèle est aisé : qu'est-ce qu'un Coach Sportif ?

Pour une fois, donnons la parole à ceux qui façonnent au quotidien les carrières, ceux qui potentialisent ou révèlent les compétences et qualités, ceux qui font ou font durer la performance sportive.

Quelles sont leurs recettes ? Comment les transposer dans l'entreprise ?

Éric QUINTIN, Laurent CHAMBERTIN, Patrick CAZAL, Thomas SAMMUT, Philippe HERVÉ et Sébastien DELEIGNE témoignent dans ce numéro de Tendances Sports... Passionnant !

La nouvelle loi de finances, parlons-en à travers le prisme de l'Immobilier, valeur chère aux sportifs que ce soit pour se constituer un capital ou pour défiscaliser... Quelles nouveautés ?

Prendre des risques avec son corps mais pas avec son argent ne veut pas dire laisser dormir son épargne ou son capital : en quoi les allocations prudentes peuvent s'avérer gagnantes pour une carrière courte ?

Vous lirez aussi comment le sport peut aider les enfants en difficultés scolaires, comment la Performance par le Bien-Être peut se développer en Entreprise (Laurent CHAMBERTIN).

J'espère que vous prendrez plaisir à lire ce 1^{er} numéro 2018... autant que nous en avons pris à vous le livrer.

Sportivement.



ÉVÈNEMENT

PAROLE DE COACH SPORTIF

La préparation mentale, la gestion de la performance, la motivation, la gestion de l'échec sont des facteurs clés qui participent à la carrière d'un athlète de haut niveau. Cinq intervenants (entraîneurs, anciens sportifs, coach, préparateur mental) ont accepté de répondre à nos questions. Tous ont été confrontés à cette gestion délicate du mental au cours de leur carrière. Certains en ont fait leur après-carrière, d'autres le travaillent au quotidien dans leur club avec des joueurs et des athlètes. Ils nous livrent leurs méthodes, leurs manières d'appréhender cet aspect souvent trop méconnu de la réussite sportive.

Comment organisez-vous l'intégration de nouveaux joueurs au sein de vos équipes ? Et au sein d'une équipe qui gagne ?

Laurent CHAMBERTIN – Dans le sport comme dans l'entreprise, le processus d'intégration de nouveaux éléments doit s'opérer avec patience, grâce notamment à un accompagnement basé sur la communication et sur l'écoute. Créer un cadre d'échange afin que l'expérience du nouvel entrant soit prise en compte me semble important, et prendre le temps de veiller à l'appropriation de l'identité de l'équipe et des valeurs de la structure me semble fondamental. Une équipe qui gagne doit se remettre en question et donc renouveler et renforcer ses ressources internes. Capitaliser les expériences et évoluer dans les stratégies et les savoir-faire seront donc nécessaires au renforcement des piliers de performance de l'équipe.

Thomas SAMMUT – Avant tout, il faut bien expliquer au sportif ses droits et ses devoirs. Ensuite, axer avant tout la pédagogie sur les devoirs ; si le sportif vient pour autre chose que le groupe, ça ne marchera pas longtemps. On ne vient pas dans notre club pour profiter uniquement de l'expérience des encadrants et de la structure. Avant de recevoir l'expertise du staff et de bénéficier de la dynamique de l'équipe, il s'agit avant tout d'offrir à cette dernière son expérience, ses propres recettes du succès et ses secrets de compétiteur. Plus on crée de l'interaction entre les sportifs, plus le niveau de performance du groupe s'élève et plus on relègue la concurrence au second plan.

Chaque nageur a en plus un rôle bien défini au sein de l'effectif, par exemple être le leader, être le garant de la rigueur, de la bonne humeur, de la motivation... L'objectif étant de ne pas avoir des sportifs stéréotypés mais, au contraire, de faire évoluer le groupe avec des personnalités riches et différentes. Pour nous, c'est la meilleure manière de perdurer au plus haut niveau.



Thomas SAMMUT
Préparateur Mental

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS

Tél. : 04 72 77 09 50
Fax : 04 72 77 09 59
Courriel : christian_hubert@uff.net

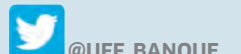
UNION FINANCIÈRE DE FRANCE BANQUE

32, avenue d'Iéna - 75116 PARIS
Service clientèle UFF Contact : 0 805 805 809
(service et appel gratuits) – www.uff.net

LETTRE D'INFORMATION TENDANCES SPORT

DÉSABONNEMENT/GESTION ABONNEMENT :
Courriel : communication@uff.net

SUIVEZ-NOUS SUR :



@UFF_BANQUE





Patrick CAZAL
International Handball / Entraîneur USDK

Patrick CAZAL – L'intégration de nouveaux éléments est un moment important pour l'équipe et les nouveaux joueurs. Elle amène une redistribution des rôles et change l'équilibre des « pouvoirs » des individus dans le groupe. Elle dépend d'abord du propre niveau de compétence technique du nouveau joueur (son niveau de jeu) et de sa compétence sociale (facilité à communiquer, à s'intégrer). Elle est aussi dépendante de la capacité de l'équipe à l'accepter. La capacité d'intégration d'une équipe, c'est aussi la « désintégration de ceux qui partent » (ne pas vivre dans le passé et le regret des partants). Une intégration facile et rapide dépend surtout de la compétence du manager à trouver les joueurs les plus faciles à intégrer. Il faut parfois savoir se priver d'un joueur talentueux mais peu enclin à accepter les valeurs du club, du groupe.

Éric QUINTIN – Dès l'entame de notre prise de responsabilité, nous avons sollicité un élargissement-enrichissement du staff : un coach spécialisé GB, un coach sensible aux nouvelles technologies notamment ; notre team manager (chef de délégation) est un meneur d'hommes très sensible aux actions périphériques qui donnent de la vie à un groupe qui souvent vit en « handtarcie »... Notre projet est supporté par deux piliers : celui du technique et celui du social. Nous visons donc les équilibres les plus délicats sur le terrain et hors du terrain... du style « intensité-précision », « risque-sécurité », « autonomie-responsabilité collective », « liberté-devoir », « plaisir-discipline », « carotte-bâton », etc. un projet technique simple, aisément compréhensible bien que complexe à appliquer bien sûr, mais permettant les allers-retours les feedbacks, un projet social où chacun doit se sentir libre, autonome, joyeux et dédié au projet de l'équipe. Les actions autour du technique nécessitent quelques moments d'expression « théâtrale » qui doivent faire l'objet d'un sketch, d'une chanson, d'un poème, sur des thèmes toujours « utiles » comme la performance et le plus souvent dans un esprit de dérision. La capacité de s'exprimer, d'en rigoler ensemble, de réfléchir à des thèmes

« sociétaux » mène, de notre point de vue, à des effets d'estime partagés, à des états de capacité d'expression améliorés.

Philippe HERVÉ – Je présente toujours un nouveau joueur en mettant en avant son apport pour le projet de l'équipe. Un nouveau joueur doit s'intégrer sur les valeurs du groupe et de l'équipe.

Au sein du club, ce sont d'abord des valeurs humaines qui nous conduisent vers un joueur lors des phases de recrutement.

Quelle stratégie mettez-vous en œuvre pour accompagner le changement avec vos athlètes ?

Laurent CHAMBERTIN – Mon domaine d'intervention se situe dans l'entreprise, mais on peut associer le sport à l'entreprise dans votre question. Ma stratégie est de définir le nouvel objectif du coaché et de m'assurer que celui-ci soit bien accessible et réaliste. Ensuite s'opère, par le questionnement, la mise en lumière des obstacles et autres freins



Laurent CHAMBERTIN
International Volley-ball
Coach Professionnel (certifié en intelligence collective)

à l'évolution du coaché, afin de les traiter. Puis stimuler, par la prise de conscience, les ressources internes liées aux qualités et aux motivations du coaché permettront de s'inscrire dans un plan d'actions et d'activer le changement.

Patrick CAZAL – D'abord, définir les objectifs généraux. Tracer la route qui conduit à les atteindre. Accompagner, transformer, booster les performances de chacun. Encourager, apporter du soutien. Comme souvent, le changement amène de la crainte et de la réticence, il faut donc dialoguer un maximum pour prévenir les conflits. Mettre en place un « feedback » sincère.

Comment pilotez-vous la performance pour qu'elle soit « durable » ?

Laurent CHAMBERTIN – Pour piloter la performance durable, je contrôle si les acteurs de cette performance sont, à titre individuel, en recherche permanente d'équilibre entre

leur identité et leurs valeurs profondes. J'examine si leur estime d'eux, leur quête de l'excellence et leur motivation intrinsèque doivent être challengées et accompagnées. À titre collectif, je veille à harmoniser les ego, à vérifier le degré d'implication des acteurs de cette performance et à désamorcer au plus vite et par la communication active tout signe lié à l'incompréhension, à la déresponsabilisation, aux principes rigides et aux croyances limitantes de chacun.

Sébastien DELEIGNE – Une performance durable, c'est un résultat qui est au minimum constant : il faut donc créer de l'ambition chez le sportif. Varier les contenus lui permet de prendre en compte son réel potentiel, mais aussi de renforcer ce qui marche. Cela permet aussi d'augmenter ses qualités et de renforcer son aspect psychologique... Tout l'art est de jouer sur ces deux tableaux.

Éric QUINTIN – Nous accompagnons nos sélections pendant deux saisons. Le devoir d'ouvrir l'effectif est périodique. Nous avons aussi à gérer des relations aux clubs, qui ne sont pas toujours totalement enthousiastes à l'idée de voir leurs meilleurs joueurs se blesser en sélection, notamment hors compétitions officielles. Vis-à-vis de ces « meilleurs potentiels », nous « chargeons » un peu lors de la première saison, afin de construire le « noyau dur » susceptible de garantir un niveau minimum haut et allégeons un peu, voire beaucoup, sur le second exercice. L'ouverture est alors plus sensible... Nous flirtons avec ces différents dilemmes..., avec réussite ces dernières saisons, mais essentiellement parce que les ressources « joueurs » sont exceptionnelles !

Thomas SAMMUT – La performance passe par le bien-être : si l'individu est plus épanoui, alors le sportif qu'il est sera plus performant. L'idée est de renforcer la personnalité et l'identité de l'athlète afin de le rendre autonome. Le but est d'individualiser le travail puisque nous sommes tous uniques, pour que chacun découvre sa propre stratégie de réussite.



Éric QUINTIN
International Handball
Sélectionneur Équipe de France Handball U19



Philippe HERVÉ
Basketteur Professionnel
Entraîneur Basket

Comment parvenez-vous à garder le groupe motivé quand on a tout gagné ?

Laurent CHAMBERTIN – Les expériences, les ressentis, les émotions doivent être analysés et partagés par tous pour renforcer l'identité du groupe. Ceci crée un socle commun de certitudes et d'acquis afin de capitaliser ses performances.

Cette capitalisation sera alors nourrie par une réflexion collective, par une mise en commun des idées, par une innovation imaginée, par un apport extérieur de compétences. Le groupe pourra alors se projeter vers son avenir de performance car il aura construit, par l'implication, la coproduction et un savoir-être, son plan d'actions et pourra ainsi alimenter sa motivation.

Philippe HERVÉ – La motivation n'est pas seulement liée à la performance de l'équipe, mais aussi à la compétence. Il est donc important, pour faire progresser les individus, de les accompagner afin qu'ils puissent s'afficher sur les valeurs de l'équipe et le développement de leurs compétences individuelles.

Comment appréhendez-vous la notion d'échec et comment aidez-vous le sportif, l'équipe, à faire face ?

Laurent CHAMBERTIN – Je n'ai pas d'appréhension car l'échec est nécessaire à la performance. C'est une épreuve propice à la communication, à la vérification, à l'évaluation, à l'expérimentation, à l'orientation, à la décision, et ce en toute transparence et aux yeux de tous les acteurs de cet échec. Je pense que la responsabilisation et la prise de conscience des interactions sont les facteurs clé de la compréhension de l'échec.

Thomas SAMMUT – Tout d'abord, il faut relativiser la notion d'échec : dans notre culture française, cela revient à dire « faiblesse », alors que c'est en fait un moment propice à la remise en question, à l'exploration d'autres solutions, c'est une période de réflexion et de construction bien plus que de honte. C'est une étape nécessaire sur le chemin de la future réussite. Je me souviens que les nageurs à Marseille ont commencé à gagner lorsqu'ils

ont accepté de douter. Ressentir du doute, de la crainte face à un enjeu sportif est tout à fait naturel : en le contrôlant davantage, il devient un allié face à l'adversité.

Éric QUINTIN – Avec difficulté, voire quelques « douleurs »... Ces deux dernières générations nous ont fait oublier comme il était rare de gagner, nous avons donc peu « souffert »... La défaite ou l'échec sont pourtant des éléments importants de nos apprentissages !! Ils éveillent, ils obligent la remise en question de nos façons de faire, ils sollicitent cette part d'orgueil qui peut mobiliser ces énergies de don de soi, d'analyse autocritique, de combat avec soi-même et l'adversité... Ils donnent du goût aux moments de réussite, aux victoires... Nous tâchons de rester aussi réalistes, sinon philosophes, en aidant à relativiser les « douleurs » de la vie, autant qu'à apprécier ce privilège inouï d'avoir pour objectif de « vivre par le jeu » !

Comment sortir de la spirale de l'échec ?

Laurent CHAMBERTIN – Tous les outils cités auparavant permettront de rationaliser les déséquilibres, de donner du sens aux dysfonctionnements et de responsabiliser les acteurs du projet. Ces leviers permettront à leur tour de désinhiber et de dédramatiser cette notion de non-réussite et rendront possibles le rebond et la capacité de réaction des individus, de l'équipe.

Philippe HERVÉ – Poser un diagnostic sur la performance de l'équipe :

- compétences individuelles ;
- compétences collectives ;
- motivations des individus ;
- et sûrement le plus important, la cohésion d'une équipe.

Quel est donc le déficit parmi ces points ?

Enfin, il faudra se consacrer davantage sur les adversaires, être en capacité de les faire douter et de faire comprendre cette nécessité au groupe.

Patrick CAZAL – L'échec fait partie de l'apprentissage. Pour en sortir, il faut avoir une grande capacité d'analyse, effectuer une remise à niveau individuellement et collectivement. Savoir transformer l'échec en étape de progrès.

Sébastien DELEIGNE – L'échec fait partie intégrante du sport, tout comme la blessure. Ne pas le considérer, c'est fermer les yeux. On doit s'y préparer car sinon la chute est vertigineuse. Tout le travail reste essentiellement mental : un sportif bien préparé et bien entouré peut très vite se relever. Maintenant, sur chaque compétition, on part pour gagner, mais dans la gagne il n'y a pas que la victoire : il y a l'étape qui permet de franchir un cap en direction de la victoire.

Selon vous, quel doit être le rôle de l'entraîneur dans l'accompagnement de la fin de carrière sportive ?

Laurent CHAMBERTIN – Je pense que l'entraîneur a un devoir d'honnêteté vis-à-vis du joueur en fin de carrière, pour que celui-ci comprenne les enjeux psychologiques dus à cette période complexe de la vie d'un sportif. Par contre, je pense que ce n'est pas à l'entraîneur de gérer cet accompagnement. Je pense qu'une tierce personne doit assumer ce rôle fondamental pour cerner en toute neutralité et objectivité les besoins et les motivations du sportif à reconverter.

Thomas SAMMUT – Anticiper ! Dix ans passés ensemble, avec la génération des nageurs de

Marseille, nous avons eu le temps d'aborder l'après-vie sportive. Ils ont appris à savoir qui ils étaient, quelles directions ils pouvaient prendre et c'est certainement une de nos plus belles réussites. Le rôle de l'encadrement est de parvenir à ce que les sportifs prennent conscience que leur capacité de rebond est reproductible aussi dans le monde professionnel. Le bénéfice de cette approche est de remplacer la peur de l'inconnu de l'après-vie sportive par l'excitation et la curiosité !

Quelle est pour vous la meilleure recette de l'atteinte d'un objectif ?

Laurent CHAMBERTIN – Il n'y a pas un seul ingrédient, mais plutôt un mélange basé sur une identité construite sur des forces et des valeurs, une vision partagée et sensée, une adhésion et de la cohésion, une communication bienveillante, une analyse des sous-objectifs, oser transgresser et de l'humilité.

Patrick CAZAL – D'abord, disposer de joueurs à forte ambition personnelle. Mettre ses ambitions personnelles au service d'une ambition commune. Définir un plan d'actions qui permette à chacun d'atteindre ses objectifs personnels, tout en gardant à l'esprit que, quand il y a conflit entre intérêt personnel et objectif collectif, seul ce dernier est prioritaire. Quand il y a conflit, il faut que ce soit l'intérêt général qui prime.

Philippe HERVÉ – Il n'y a sans doute pas de recette universelle, mais sans cohésion de groupe, rien ne sera possible. L'échec, c'est le moment où chacun affronte ses propres doutes et il convient de rester soudés.

Si le groupe commence à se disperser, alors la spirale devient infernale.

Sébastien DELEIGNE – Je n'y ai pas encore été confronté, mais cela ne m'empêche pas d'y réfléchir. Quand ce jour arrivera, je sais qu'il sera important de toujours y croire, de toujours aller de l'avant. Mais il sera aussi nécessaire de changer de méthode, de mettre les choses à plat.



Sébastien DELEIGNE
Équipe France Pentathlon Moderne
Entraîneur Pentathlon Moderne

PFU et prélèvement à la source

En 2018, la mise en place du PFU, et en 2019, celle du prélèvement à la source offrent quelques belles perspectives à saisir dès maintenant.

Pour mémoire, le prélèvement forfaitaire unique (PFU) se compose d'un taux d'imposition unique de 12,8 % auxquels s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit 30 %.

Il est entré en vigueur au 1^{er} janvier. L'ensemble des revenus mobiliers et les rachats sur les contrats d'assurance-vie sont concernés par ce

prélèvement de 30 %.

Le PFU se révèle dans de nombreux cas plus favorable que les dispositifs fiscaux antérieurs et nous réserve quelques bonnes nouvelles.

En 2018, l'assurance-vie conserve tout son intérêt et présente de nouveaux attraits, la fiscalité des valeurs mobilières étant allégée.

L'assurance-vie

Une solution à privilégier.

- Vos anciens contrats d'assurance-vie conservent leur fiscalité en cas de rachat. Seuls les intérêts des versements réalisés après le 27/09/2017 sont concernés.

Quel que soit le montant des sommes que vous avez versées sur votre contrat il y a plus de 8 ans, il reste soumis au taux de 7,5 % en cas de retrait. Et si votre contrat a moins de 8 ans, dès qu'il aura 8 ans, vous profiterez du taux de 7,5 % sur les gains des sommes versées avant le 27/09/2017.

- Les nouveaux versements (effectués à compter du 27/09/2017) bénéficient, en cas de retrait, d'une fiscalité allégée au cours des 8 premières années : 12,8 % au lieu de 35 % ou 15 % auxquels s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %.

Là encore, quel que soit le montant des primes versées, si votre contrat a moins de 4 ans, avec la mise en place du PFU, vous profitez, en cas de retrait, d'une économie fiscale de 22,2 % sur le montant des gains réalisés, et de 2,2 % si votre contrat a entre 4 ans et 8 ans.

- Si vous détenez moins de 150 000 € en assurance-vie (tous contrats confondus, contrats de capitalisation compris), un palier de détention à 150 000 € a été instauré, en deçà duquel les contrats de plus de 8 ans continuent de bénéficier de la fiscalité antérieure plus favorable que le PFU, soit 7,5 % au lieu de 12,8 %.

Pour les contrats de plus de 8 ans, le PFU ne s'appliquera donc qu'aux gains des versements réalisés après le 27/09/2017 pour les détenteurs de plus de 150 000 € investis en assurance-vie. Ils seront fiscalisés à 12,8 % (après abattement de 4 600 € ou 9 200 €), au lieu de 7,5 % actuellement.

Finalement, l'impact de l'augmentation de la fiscalité s'avère minime au regard de la part des gains concernés.

- Les abattements de 4 600 € pour un célibataire et de 9 200 € pour un couple sont maintenus en cas de détention depuis plus de 8 ans. Au-delà, seuls les gains correspondant au montant racheté sont fiscalisés. Cet avantage reste sans aucun doute l'un des plus favorables au regard de la fiscalité de l'ensemble des placements financiers.

Enfin, l'assurance-vie conserve ses avantages en termes de constitution et de gestion d'un patrimoine puisque, au sein du contrat, les arbitrages ne sont pas fiscalisés. De plus, elle propose un large choix de supports financiers, du plus sécuritaire au plus dynamique.

Elle conserve également tout son intérêt en matière de transmission puisqu'elle permet de transmettre aux personnes de votre choix jusqu'à 152 500 € par bénéficiaire sans droits, pour les versements réalisés avant 70 ans, et de profiter d'un taux forfaitaire de 20 % au-delà de ce montant, jusqu'à 700 000 € par bénéficiaire.

En conclusion, nous vous suggérons :

- de conserver vos contrats actuels le plus longtemps possible afin de bénéficier de leur fiscalité avantageuse ;
- de ne pas hésiter à souscrire de nouveaux contrats en bénéficiant de la fiscalité allégée en cas de rachat pour les contrats de moins de 8 ans.

Vous pourrez ainsi choisir sur quel contrat réaliser vos retraits le moment venu, tout en bénéficiant de la fiscalité la plus favorable.



FISCALITÉ DES RACHATS EN ASSURANCE-VIE

Gains issus des versements effectués AVANT le 27 septembre 2017		Gains issus des versements effectués APRÈS le 27 septembre 2017	
Contrats de moins de 4 ans ▶	35 %*	12,8 %*	◀ Contrats de moins de 4 ans
Contrats de 4 à 8 ans ▶	15 %*	12,8 %*	◀ Contrats de 4 à 8 ans
Contrats de plus de 8 ans ▶	Abattement annuel de 4 600 € / 9 200 € 7,5 %*	7,5 %*	◀ Contrats de plus de 8 ans
		12,8 %*	◀ Primes nettes versées** ≤ 150 000 € ◀ Primes nettes versées** > 150 000 €

* hors prélèvements sociaux

** primes nettes versées : versements effectués TOUS CONTRATS CONFONDUS moins rachats antérieurs nets des produits

La fiscalité des valeurs mobilières

Traitement des dividendes : si vous êtes dirigeant d'entreprise, vous verser des dividendes en 2018 est une question à vous poser.

- À compter du 1^{er} janvier, ces dividendes seront soumis au PFU de 30 % sans abattement ou, sur option, aux prélèvements sociaux de 17,2 %, dont 6,8 % déductibles, et à votre tranche marginale d'imposition après avoir bénéficié d'un abattement de 40 %.
- Dès que votre tranche marginale d'imposition est supérieure ou égale à 14 %, l'application du PFU sera toujours plus avantageuse.

TMI	IR + 17,2 %	PFU
14 %	24,65 %	30 %
30 %	33,16 %	30 %
41 %	39,01 %	30 %
45 %	41,14 %	30 %



Attention toutefois : si vous décidez de céder votre entreprise, l'option pour l'impôt sur le revenu pourrait être plus avantageuse, or cette option est globale et concerne également les dividendes.

Le traitement des intérêts d'obligations et produits assimilés, notamment les comptes sur livret

- Le PFU reste toujours plus avantageux que l'option impôts sur le revenu (IR) dans ce cas.

Fiscalité des intérêts d'obligation		
TMI	PFU	sur option : IR + PS
14 %	30 %	30,25 %
30 %	30 %	45,16 %
41 %	30 %	55,41 %
45 %	30 %	59,14 %



Le traitement des plus-values valeurs mobilières (actions, etc.)

Le PFU est plus avantageux dans de nombreux cas.

- En cas de cession d'actions acquises depuis le 1^{er} janvier 2018, le PFU est toujours plus avantageux. Une belle opportunité pour réinvestir sur vos comptes titres ! En résumé :

Les revenus immobiliers sont soumis au PFU 30 % : 12,8 % d'IR + 17,2 % de prélèvements sociaux (15,5 % + 1,7 %). Il est toujours possible d'opter globalement pour l'IR... Mais l'option globale pour l'IR est rarement plus avantageuse.		
Intérêts d'obligation	Dividendes	Plus-values de valeurs immobilières
PFU toujours plus avantageux	PFU toujours plus avantageux, sauf TMI ≤ 14 %	PFU plus avantageux, sauf cession d'actions acquises avant le 01/01/2018 et détenues : <ul style="list-style-type: none"> plus de 8 ans ou entre 2 et 8 ans pour une TMI ≤ 14 %
NON concernés par le PFU : revenus fonciers, livret A, LDD, LEP, épargne salariale, PEA et PEA PME		

- Le PEA : le grand gagnant !

Les taux historiques restent acquis sur tous les PEA au titre des plus-values générées et pendant 5 ans pour tous les nouveaux versements !

L'impôt sur la fortune immobilière : l'IFI remplace l'ISF

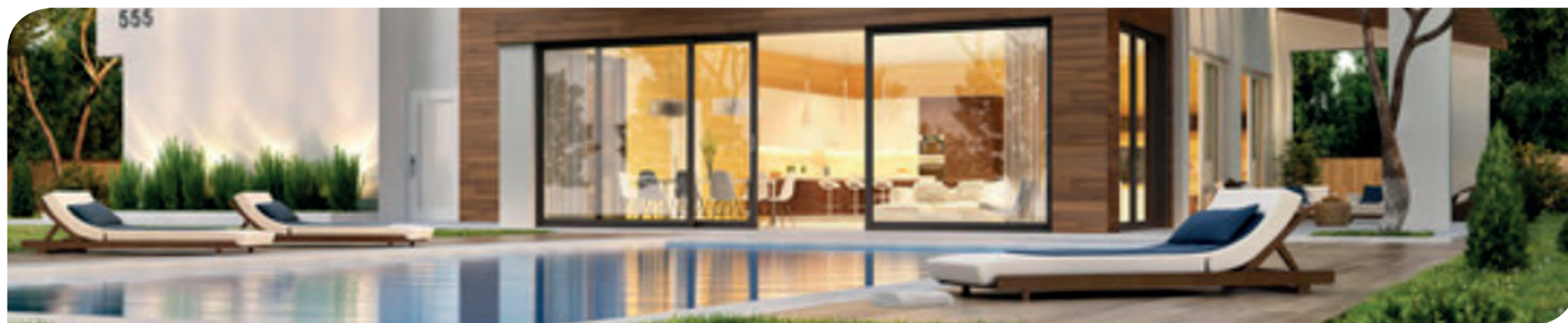
Un impôt qui s'adresse aux détenteurs de patrimoine immobilier au-delà de 1 300 K€.

- La masse taxable anciennement éligible à l'ISF a diminué dans le cadre de l'IFI. Si vous étiez assujéti à l'ISF, vous verrez votre IFI diminuer, voire disparaître.

Seul le patrimoine immobilier est intégré dans la masse taxable à cet impôt, le passif (crédits en cours) vient en déduction au titre du capital restant dû et la résidence principale profite toujours d'un abattement de 30 %.

Si vous détenez des liquidités, celles-ci n'étant plus comptabilisées dans la masse taxable, votre imposition va mécaniquement diminuer au titre de la masse taxable et généralement du taux d'imposition.

Ce nouvel impôt ne rend pas l'acquisition d'immobilier moins pertinente. En revanche, le questionnement lié au choix du financement est incontournable. Enfin, la revente du patrimoine immobilier existant au profit de nouvelles acquisitions est devenue une question d'actualité.



La reconversion du sportif de haut niveau : c'est possible

Véronique BARRÉ démontre que c'est en composant avec la volonté sans limites des athlètes que non seulement la reconversion est possible, mais que l'entreprise a tout à y gagner.

Selon vous, quel doit être le rôle de l'entraîneur dans l'accompagnement de la fin de carrière sportive ?

L'entraîneur doit d'abord sensibiliser son joueur pendant sa carrière et à sa fin de carrière car, dans le sport, la blessure est une réalité qui peut tomber n'importe quand sur n'importe qui. Et si rien n'a été réfléchi en amont, c'est la double peine pour le sportif.

Il doit également accepter que le sportif ressente le besoin de se pencher sur cette question pour trouver des réponses et sécuriser son avenir. Cela ne signifie pas pour autant qu'il se désengage de sa carrière, qu'il est moins motivé, qu'il a moins envie mais au contraire, cela signifie qu'il est quelqu'un de responsable, qui réfléchit lucidement à son avenir. Il doit dans ce cas le soutenir dans sa démarche, pour autant qu'elle respecte ses engagements professionnels. Je pense ici à Nicolas GODIGNON, l'entraîneur de rugby de Brive, qui, en plein stage de reprise, avait prêté sa voiture à un de ses joueurs pour qu'il aille passer un examen de son diplôme de kiné : le joueur n'en revenait pas de la générosité

et de la compréhension de son entraîneur quant à son besoin de sécuriser son avenir. Il lui en était reconnaissant au plus haut point car jusque-là, dans sa carrière il s'était senti rejeté à cause de son engagement dans ses études.

L'entraîneur doit comprendre qu'un sportif épanoui sera performant, et qu'un sportif qui réfléchit en dehors du terrain aura cette capacité aussi à réfléchir sur le terrain, ce qui parfois peut rendre service... ! Il ne doit pas en avoir peur, craindre de perdre son autorité ou son pouvoir sur le joueur qui penserait à sa reconversion : s'il respecte ce besoin il a tout à y gagner.



Le coaching sur mesure

LAURENT CHAMBERTIN, ancien capitaine de l'équipe de France de volley-ball, est aujourd'hui un coach professionnel ainsi qu'un coach mental certifié.

Les interactions collaboratives se complexifient au sein de notre société actuelle et, malheureusement et trop souvent, les managers, les collaborateurs et, au sens large, tous les acteurs de cette vie relationnelle et interpersonnelle se retrouvent confrontés à des difficultés de postures, de compréhension, d'acceptation et de communication.

Ces interrogations psychologiques et comportementales mettent en exergue un mal-être et un questionnement individuel, mais aussi des

- la transformation des mentalités et de l'adhésion ;
- la stimulation de la créativité et de l'authenticité.

Mon Coaching est basé sur une communication claire et authentique grâce à une écoute active emprunte d'empathie, dans le but de vous faire atteindre votre objectif et d'ancrer durablement l'évolution comportementale que vous aurez initiée.

« Dans le sport comme dans l'entreprise, le processus d'intégration de nouveaux éléments doit s'opérer avec patience, grâce à un accompagnement basé sur la communication positive et sur l'écoute active. »

dysfonctionnements collectifs qui polluent l'environnement propice au bien-être de chacun, à la productivité et à la performance du groupe, à l'évolution sereine et apaisée de tous.

Sur le volet individuel, je vous accompagne dans vos problématiques personnelles et professionnelles liées entre autre :

- à la conduite du changement, porteuse de sens, et à l'évolution ;
- au développement de la personnalité et du leadership, et au contrôle de la communication ;
- à l'amélioration de la performance durable et à l'optimisation du potentiel relationnel.

« Ma stratégie est de définir avec le coaché son nouvel objectif et de m'assurer qu'il soit bien accessible et réaliste. »

Sur le volet collaboratif, je vous aide à piloter entre autres :

- le renforcement de l'identité et la mobilisation des compétences internes de vos équipes ;
- la gestion de crise et le pilotage de la collaboration vertueuse ;



Mon cahier d'entraînement

Mon cahier d'entraînement est le premier cahier connecté qui permettra à votre enfant de progresser grâce à sa passion du football ou de l'équitation.

Réalisé en partenariat avec des enseignants, des responsables techniques de club et des moniteurs d'équitation, ce cahier d'entraînement permettra à votre enfant d'améliorer ses connaissances scolaires, tout en développant sa culture sportive.

Le contenu de ce cahier est découpé de manière à ce que l'enfant avance à son rythme : par séance, par matière ou par exercice.

<https://www.facebook.com/maracujaacademy>



Le premier magazine de révisions scolaires et équestres !
Plus d'infos sur equitation.moncahier.fr

Maillot pour la vie

L'UFF partenaire de la grande soirée « Un maillot pour la vie ».

La soirée annuelle de gala « Un maillot pour la vie » s'est déroulée le 16 octobre à la Maison des polytechniciens (Paris). Entreprises, partenaires et sportifs se sont retrouvés le temps d'un dîner spectacle orchestré autour d'une vente aux enchères de maillots et d'objets sportifs au profit des enfants malades. L'UFF, partenaire de la soirée, était présente, notamment aux côtés de Camille LACOURT.

Les impressions de Benjamin MONNOT (DA Auvergne) et Julien STÉPHANT (RCC Pays de Loire).

« Convivialité, respect, entraide étaient les mots clés de cette soirée, à l'image de notre belle société.

Ce n'était pas le plateau de "Danse avec les stars", mais bien une soirée caritative qui était organisée ce soir-là... et celle-ci n'avait (presque) rien à envier à la fameuse émission en *prime time* de TF1.

L'ambiance était là. Spectacle de magie, de nombreux sportifs, de beaux discours, applaudissements et cris de fans à l'arrivée de Christian Hubert (Directeur UFF Sport Conseil)... accompagné de Camille Lacourt.

D'ailleurs, la chaleur est montée lorsque ce dernier a proposé de se déshabiller pour faire grimper les enchères. Bon, il a juste enlevé le haut, mais on a tout de suite senti un regain d'intérêt des femmes présentes dans la salle. Et il a vraiment réussi à faire monter le prix !!!

C'était pour l'association "Un maillot pour la vie" que nous étions présents dans ce bel endroit qu'est la Maison des polytechniciens.

L'association est parrainée par des sportifs qui rendent visite aux enfants

malades dans les hôpitaux, et des soirées sont organisées partout en France, pour récolter des fonds en vendant aux enchères des maillots de sportifs renommés : DJOKOVIC, DI MARIA pour les plus connus et... Camille LACOURT. Ces fonds permettent de faire fonctionner l'association et d'inviter les enfants à des matchs et compétitions sportives.

D'ailleurs, il n'est pas trop tard pour faire un don et soutenir l'association. » Benjamin MONNOT, DA Auvergne et Julien STÉPHANT, RCC Pays de Loire.



BRÈVES

Prix et trophée

Pierre GASLY a reçu le 10 décembre dernier le trophée Volant d'or pour sa titularisation en F1 avec Toro Rosso et sa place de vice-champion en Super Formula.

La FFSA a également décerné des Volants d'Or à Esteban OCON pour sa saison en F1, ainsi que Sébastien OGIER et Julien INGRASSIA pour leur cinquième titre consécutif en WRC.



UFF 1968-2018, 50 ans d'expertise patrimoniale !

En 50 ans, le marché a considérablement évolué, et le métier du conseil en gestion de patrimoine s'est adapté et développé. Fidèle à son modèle, l'UFF c'est aujourd'hui 1 200 collaborateurs dédiés au conseil, dont 37 habilités sport, pour vous accompagner dans la création, la gestion ou la transmission de votre patrimoine.

La confiance se construit au fil du temps !



INFOGRAPHIE

Le sportif professionnel face à son avenir financier

Souvent tributaires d'une carrière courte, les sportifs professionnels ne sont pas tous armés pour anticiper leur avenir financier.



40% DES SPORTIFS PROFESSIONNELS VIVENT AVEC MOINS DE 500 EUROS DE SALAIRE PAR MOIS (TOUTES DISCIPLINES CONFONDUES SPORTS COLLECTIFS ET ATHLETISME)

5 000 à 6 000 PROFESSIONNELS NE SONT PAS SALARIÉS D'UN CLUB ET NE SONT DONC PAS COUVERTS EN CAS D'ACCIDENT PAR CE DERNIER

10 À 12 ANNÉES DE CARRIÈRE (SANS BLESSURE)

200 SPORTIFS PROFESSIONNELS ARRÊTENT LEUR CARRIÈRE CHAQUE ANNÉE

60% DES SPORTIFS RETRAITÉS N'ONT PAS ANTICIPÉ LEUR AVENIR FINANCIER ET PROFESSIONNEL

UN PROFESSIONNEL QUI GAGNE ENTRE **4K€ et 15K€** PAR MOIS, PRÉPARE EN GÉNÉRAL, TROP TARDIVEMENT SON AVENIR FINANCIER !

UFF SPORT CONSEIL, UN COACH PATRIMONIAL, DÉDIÉ AU SPORTIF PROFESSIONNEL

AVANT LA SIGNATURE D'UN CONTRAT PRO, SENSIBILISATION DES JEUNES SPORTIFS DANS LES CENTRES DE FORMATION ET LES CLUBS À :

- LA PRÉVOYANCE
- LA GESTION D'UN BUDGET MENSUEL
- L'ÉPARGNE IMMÉDIATE DE PRÉCAUTION
- L'ANTICIPATION DE LA FISCALITÉ FUTURE

ACCOMPAGNEMENT PENDANT ET APRÈS LA CARRIÈRE PRO POUR :

- S'ASSURER EN CAS DE BLESSURE TEMPORAIRE (L) OU DÉFINITIVE (PERTE DE LICENCE)
- METTRE EN PLACE TOUTES LES STRUCTURES D'ÉPARGNE ET CONSTITUER UN CAPITAL POUR SA FIN DE CARRIÈRE
- DIAMÉTRER SA PRESSION FISCALE
- PRÉPARER ET ANTICIPER SA RECONVERSION

UFF SPORT CONSEIL UN POOL DE CONSEILLERS DÉDIÉS

1000 CLIENTS DONT 34 CLUBS

LEADER DANS LES SPORTS COLLECTIFS MAJEURS

FOOTBALL BASKETBALL RUGBY HANDBALL VOLLEYBALL

30 CONSEILLERS EN GESTION DE PATRIMOINE

RECRUTE **10 à 12** SPORTIFS PROFESSIONNELS PAR AN

SCORES

Scores UFF Sport Conseil au 31 décembre 2017



1 188 clients



26 Conseillers UFF Sport Conseil



10 Conseillers UFF Entreprise Sport et Dirigeant



4 Responsables Commerciaux UFF Sport Conseil



1 Ingénieur Patrimonial

81 M€ d'actifs gérés (hors immobilier)